To make the state of the state

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

HORS DU DEP! :- 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.

les abonnements se paient d'avance. - Joindre 50 cent à chaque

demande de changement d'adresse.

jeule s'filles et les dame kont svierten

pluside deux cente expériences faires a

CAHORS: A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS: HAVAS et Ce, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnemen de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout l département est facultative dans le Journal du Lot,

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver

Arrivées à CAHORS

1 h. 10 m matin.
5 » 7 » soir.
9 41 » »

lan-

esser

am-

nbre

d'E-

lons

S.

doot

s et

adre

out

rire

Départs de **CAHORS**5 h. 10 m matin.
1 > 45 > soir.
5 » 50 » »

LIBOS
6 h. 53 m matin.
2 > 55 > soir.
7 » 24 > >

VILLENEUVE-SUR-LOT 10 h. 12 m matin. 3 » 56 » soir. 8 » 46 » » AGEN

10 h. 28 m matin.

4 p 22 » soir.

9 » 24 » p

PÉRIGUEUX

10 h. 45 m matin.

5 » 51 » soir.

10 » 54 » »

Arrivées à

BORDEAUX
4 h. 27 m soir.
10 h. 19 — 11 h. 17 soir.

PARIS
12 h. 45 m matin.
4 » 39 » »

Train de marchandises régulier :

liquidation cénérale.

(Départ de Cahors — 5 h. 20 m matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 55 m soir.

Train de foire. - Arrivée à Cahors. - 9 h. 25 matin.

Cahors, 9 Mai.

Un cri de profonde gratitude et de vive satisfaction s'élève dans toute la presse française (nous ne parlons pas de la presse bonapartiste), pour remercier le prince de Galles de ses paroles si sympathiques et si généreuses.

pays n'avait recueilli de la bouche d'un souverain étranger un témoignage d'affection
plus expansif et plus sincère. Ajoutons que
le futur souverain de l'Angleterre est justement payé de retour, et que la popularité
dont il jouit en France, et particulièrement à
Paris, ne peut-être surpassée que par celle
dont il est entouré en Angleterre même.

La République française s'exprime ainsi : · Il est certain, que le langage de l'héritier de la couronne d'Angleterre correspond aux » sentiments dont nos voisins d'Outre-Manche · sont à cette heure animés à notre égard; nos » lecteurs on pu en trouver depuis quelques · temps des témoignages multipliés dans nos " correspondances d'Angleterre, et l'on a pu remarquer, dans la période de crise que · traverse l'Europe, au milieu de tant de pro-, jets qu'on agite et qui se heurtent, avec quel · soin la politique anglaise écartait de la dis-· cussion ce qui pouvait nous causer des · inquiétudes ou des froissements. On peut · dire que c'est là, non pas spécialement le » caractère de la politique dirigeante, mais le · souci de l'opinion publique, ce qui est au » prince, c'est la vivacité d'accent qu'il y a mise » et qui ne l'aissera personne indifférent parmi Galerie de Fontentizuon '

Voici le langage d'une feuille appartenant à une troisième nuance, Paris-Journal: « Nous n enregistrons avec une certaine émotion les · déclarations de cette bouche auguste. Est-il » possible qu'un prince, qui professe de telles · opinions, n'ait pas souffert cruellement en 1870 de ce que M. Gladstone, empêchait · toute intervention pour arrêter l'invasion et le démembrement de notre pays? Nul doute que, si M. Disraëli eût été au pouvoir, il ' aurait élevé la voix, comme il l'a fait à pré-' sent que les rôles de la France et de l'An-' gleterre ne sont plus absolument les mêmes. on doit faire remarquer qu'un autre prince, ble roi Alphonse XII, a eu le courage, il y a déjà plusieurs mois, de témoigner son estime bet son affection pour notre pays. Nous ne ' serons jamais de ceux que l'on pourra accuser de passer sous silence les témoignages ' accordés à la France, quel que soit le régime ' qui préside à ses destinées. »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 6 mai.

L'importante proposition de loi relative à la pension de retraite des officiers de l'armée, a été votée par la Chambre des députés.

Tous les régimes politiques se sont préoccupés d'assurer une retraite honorable aux vaillants citoyens qui, dans les rangs de l'armée française, ont consacré leur existence à la défense du pays. « Cette sollicitude pour nos officiers, a dit Mª Gambetta, n'est le privilège d'aucun parti. »

Le vote unanime de la Chambre des députés est un témoignage de la sympathie des représentants de la France pour notre armée.

En augmentant le chiffre de la pension de retraite des officiers, les auteurs de la proposition de loi ont élevé de 2 à 5 0/0 la retenue préleyée sur la solde des officiers.

Cette augmentation a été assez vivement critiquée.

On a fait appel aux lumières et à l'expérience de l'honorable ministre de la guerre. M. le général Borel n'a pas hésité à déclarer qu'il aurait combattu cette proposition qui aggrave la situation pécuniaire, déjà si précaire de l'officier, mais qu'en présence des besoins du Trésor public, il se résignait à garder le silence.

Sans doute, la loi imposera aux officiers de nouveaux sacrifices, mais ils sauront les subir en songeant que s'ils ont le bonheur d'échapper à la mort qu'ils affrontent sur les champs de bataille, leur vieillesse s'écoulera, paisible et heureuse.

plus désigner désor TASA 3 converts que

Séance du 7 mai.

La discussion du projet de loi sur les chemins de fer est ouverte.

M. Buffet a la parole. Il combat le projet Freycinet qu'il trouve dangereux pour les finances de l'Etal.

Il regrette vivement qu'alors qu'on pouvait avoir une somme de 170 millions libre pour pourvoir aux nécessités dans lesquelles le pays pourrait se trouver un jour, on renonce à cette ressource suprême.

On avait tout d'abord déclaré que pour parer à cet inconvéntent on retarderait l'amortissement du compte de liquidation pendant trois ans et qu'on reporterait à 1892 l'époque de la complète disponibilité des 170 millions.

Mais, dans le projet de budget qui vient d'être distribué, on retarde indéfiniment l'amortissement du compte de liquidation.

On en a fait une dette flottante spéciale. Or, c'est avec crainte que l'orateur voit constituer une deuxième dette flottante. (Très-bien! à droite.)

M. Buffet dit qu'au-delà du projet actuel il y a un autre projet bien plus considérable; le grand projet des travaux publics, chemins de fer, canaux, routes pour lequel on annonce une dépense de 4 milliards, ce qui représente pour le temps de l'exécution une annuité de 215 millions.

Comment veut-on pourvoir à ces énormes dépenses ?

A son avis, en séparant le rachat de la concession, on arriverait à une exploitation qu'on dit temporaire, mais qui serait définitive. (A droite : C'est vrai.)

M. Hubert-Delisle parle au contraire, dans le sens du projet de loi en délibération. Dell'Alla de

C'est M. Caillaux qui succède à M. Hubert-Belisie à la tribune.

L'ancien ministre des finances du 17 mai ne condamne pas en bloc ce projet de loi. Il l'adopte même en principe. Mais il se propose d'en demander la modification par voie d'amendement.

Séance du 8 mai.

Le Sénat discute le projet de M. de Freycinet. M. Feray, rapporteur, défend le projet.

M. de Ventavon. Il veut rappeler le gouvernement et les Compagnies à leurs engagements réciproques,

A ses yeux, le rachat tel qu'on le propose lèse les intérêts de l'Etat sans complétement satisfaire les intérêts des Compagnies contractantes.

M. de Ventavon poursuit son discours avec une rare violence. Il accuse M. de Freycinet de favoriser par le rachat les actionnaires des petites Compagnies. C'est un abus de confiance, dit-il.

M, de Freycinet se lève et dit : Je laisse à d'autres la besogne de défendre des intérêts particuliers, pour moi, je n'ai d'autre préoccupation que l'intérêt public. M. de Ventavon continue: Il n'y a pas de budget possible avec des projets aussi desastreux.

REVUE DES JOURNAUX

donnée pour quitier le local

France

Depuis le 1er mai, Paris ne s'appartient plus; il appartient à ses sympathiques exposants; il appartient à ses innombrables visiteurs; il appartient à l'Univers.

L'avis émis par un des lecteurs de la France de laisser flotter hospitalièrement aux fenêtres pendant toute la durée de l'Exposition universelle les drapeaux qui les pavoisaient le 4er mai et dont la signification était celle-ci : « Etrangers et vous tous qui résidez dans les départements, soyez les bienvenus », cet avis a été favorablement accueilli, car un grand nombre de drapeaux de toutes les nations continuent de flotter aux fenêtres parisiennes, ce qui donne à Paris un air de fête.

Ges drapeaux, il faut les y laisser, et où ils ont été retirés, il faut les y remettre pour qu'ils flottent jusqu'au jour où les jurys ayant accompli leur tâche, récompenses qui auront été méritées et obtenues seront décernées.

C'est ce jour-là qui sera le grand jour; c'est ce jour-là que devra avoir lieu le Banquet des Nations c'est ce jour-là que M. Halanzier devra donner dans la magnifique salle de l'Opéra une vraie représentation de gala à laquelle seront conviés tout le personnel diplomatique et consulaire qui représente à Paris l'étranger, et tous ceux des exposants qui auront été décorés de la croix de la Légion d'honneur ou qui auront mérité la médaille d'or; c'est ce jour-là que toutes les sociétés d'Orphéon s'étant donné rendez-vous à Paris devront contribuer pour leur part à la fête des récompenses; c'est ce jour là aussi qu'à une heure fixée toutes les musiques de nos régiments, se mettant en marche et parcourant toutes les grandes lignes des boulevards, des avenues et des quais, devront exécuter l'air national et da marche militaire de chacune des nations exposantes; c'est ce jour là enfin que seraient comprises dans ce programme sommaire toutes celles des propositions qui le com-

Ah! c'est précisément parce que la guerre nous a enlevé l'Alsace et la Lorraine, Strasbourg et Metz, coûté cinq milliards d'amende et cinq milliards de désastres; ah! c'est précisément parce que la guerre est un gouffre qui a englouti sur les rives du Danube, sur les revers des Balkans et en Arménie des populations entières d'hommes, de femmes et d'enfants; ah ! c'est précisément parce que la guerre, une guerre désastreuse, une guerre incendiaire, une guerre sans issue et sans terme visible, menace d'éclater entre l'Angleterre dominatrice des Indes et la Russie victorieuse de la Turquie, qu'il importe de protester contre une politique de barbarie qu'il n'est plus de notre âge, qui n'est plus de l'âge des chemins de fer, de la navigation à vapeur, de la télégraphie électrique, de l'Union postale, de la liberté des échanges et de l'émulation industrielle entre nations civilisées.

Robert Peel, le Turgot britannique, avait, en 1846, heureusement et glorieusement creusé le courant pacifique, le courant de la bienfaisante réciprocité des peuples succédant à leur rivalité malfaisante, ce courant, avant d'être changé par le comte de Bismarck en 1864, 1866 et 1870, l'avait été déjà en 1853 par le vindicatif auteur du 2 Décembre, c'est ce courant qu'il s'agit de rétablir; c'est l'ère des gouvernements arriérés et de la guerre qu'il s'agit de fermer, c'est l'ère des peuples civilisés et de la paix qu'il s'agit d'ouvrir!

Ouvrons-la! Et que la deuxième pierre de l'édifice nouveau soit, à Paris, après la fête du 1° mai 1878!

honragen de prévenir

L'article de la Revue de France sur « les illusions monarchiques », dont nous avons déjà fait mention, a fourni à divers journaux du parti conservateur, et notamment de la fraction centre droit, une occasion de déclarer quelle ligne de conduite doivent adopter, vis-à-vis du fait républicain, les anciens partisans de la monarchie constitutionnelle. Voici ce que dit, à ce sujet, le Soleil, répondant à l'Union, qui avait appliqué le mot « désertion » à l'évolution qui s'opère depuis quelque temps, dans les rangs du centre droit, du côté de la République:

les rangs du centre droit, du côté de la République :

« L'Union, elle-même, conviendra que la mo» narchie ayant perdu la partie, que la France
» ayant accepté la république, à moins d'émigrer
» à l'intérieur, ce qui ne serait ni habile ni patrio» tique, les conservateurs sensés et prévoyants n'ont
» aujourd'hui qu'un rôle à remplir, c'est de se
» mêler aux affaires publiques, non pour enrayer
» la marche du gouvernement, mais pour le sur» veiller, pour le contenir, en un mot, pour em» pêcher beaucoup de mal et faire un peu de bien,
» en attendant que le pays revienne de lui-même
» à la vérité politique, c'est-à-dire à l'idée mo» narchique. »

Les dernières lignes de ce passage sembleraient indiquer que tous les membres du centre droit, dont le Soleil et la Revue de France sont les interprêtes habituels, n'ont point renoncé à toute pensée d'une restauration monarchique; mais nous ne croyons point qu'il y ait lieu de s'arrêter à des déclarations qui sont d'ordre purement sentimental. On ne saurait exiger des hommes qui ont longtemps appartenu à un parti monarchique qu'ils fassent une abjuration subite et publique de leurs théories. Les rêves, les espérances, les illusions sont du domaine de la conscience intime. Dans les choses de la politique, comme dans les choses de la philosophie, de la religion, de la science, de l'art, chacun peut s'abandonner à toutes les fantaisies imaginatives, à tous les rêves d'un avenir chimériue, et nous ne saurions voir aucun inconvénient à ce que les théoriciens de la monarchie caressent cette pensée que le pays reviendra un jour de luimême à l'idée monarchique. De telles illusions ne peuvent être une cause sérieuse d'inquiétudes, et ce qui importe au pays, c'est de savoir, non point qu'elle somme d'espérances gardent au fond de leur cœur les anciens partis monarchistes, mais quelle est et quelle va être leur attitude à l'égard de la république.

Ces partis vont-ils méconnaître le fait existant ? Vont-ils nier la légitimité de nos institutions? Vontils s'attacher à en amener le renversement soit par l'intrigue, soit par la force? Vont-ils, ennemis irréconciliables, demeurer en dehors de la république, ou, au contraire, vont-ils se mouvoir dans la république et chercher une part d'influence et d'action en occupant franchement, dans la pratique de la vie parlementaire et de la vie publique, les institutions que le pays s'est données? Voilà sur quoi il n'était pas inutile d'être informé, et c'est avec satisfaction que nous enregistrons les déclarations à cet égard de la Revue de France et du Soleil. Ces deux organes du centre droit s'accordent à reconnaître que toute politique qui n'a pour base une acceptation sincère de la république est une politique chimerique, et que les conservateurs sensés n'ont qu'un rôle à remplir, c'est de se mêler aux affaires publiques, « non pour enrayer la marche » du gouvernement, mais pour le surveiller, pour le » contenir, etc. » Ce droit de surveiller la marche du gouvernement est le droit de lous. C'est l'exercice continu de ce droit qui distingue les peuples libres des peuples asservis, et les républicains n'ont garde de le dénier à personne. Ni le contrôle le plus vigilant, ni la critique, même acerbe, ne constituent un danger. Les destinées d'un pays, sa grandeur, sa paix intérieure, ne sont véritablement mises en péril que par les oppositions qui visent non une direction donnée à la politique par un ministère, mais les institutions elles-mêmes. C'est la lutte systèmatique et à outrance contre une forme établie de gouvernement qui tient légitimement une nation dans l'inquiétude. Ceite lutte, ceux qui l'ont trop

longtemps poursuivie déclarent y renoncer. Ils reconnaissent, ils acceptent le fait républicain, ils se font les tories de la république, ce qui est leur droit, mais ils se placent dans la république. Il y a là un changement d'attitude d'une véritable importance, et qui ne peut que réjouir ceux qui ont à cœur de voir enfin la nation française arriver à cette unité politique, à cette générale acceptation d'un système de gouvernement sans lesquelles il n'y a pour un peuple ni sécurité, ni puissance, et on peut même dire ni progrès amount les denodres de M. Séguy clere d'avoué et mandataire judiciaire des héritiers de de Mario Delmas, veuve Verdier,

ayant poursuivi la vente desdits immeubles. rueis libuo elauper FNFORMATIONS

eb eansDimanche soir, diner de quatre-vingt-huit couverts au ministère de l'agriculture et du

000 La table était dressée dans la grande salle de bal.

noziar nA ce diner assistaienti arruoq li sleupseb

anaseb-i S. A. R. le prince de Galles, S. E. lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre, les commissaires de la reine à d'Exposition cole duc de Manchester, le duc de Bedford, le duc de Sutherland, le comte de Nortbroock, lord Granville, le général sir Alfred Horsford, sir Charles, de lord-prévôt d'Edimbourg, le lord-maire de Dublin, sir Philippe Cunliffe Owen, secrétaire de la commission royale, et les commissaires délégués des colonies anglaises con comicob

Mesos. A. R. le prince de Danemark, S. E. le comte de Moltke, ministre plénipotentiaire en France, M. Callon, consul général et commissaire du Danemark.sa

S. E. le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne, S. E. M. de Werner, commissaire délégué, et M. le professeur Steffeck, commissaire adjoint de la section allemande.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier, président du Sénat, MM. les ministres des affaires étrangères, ob undes finances et de la guerre Door lussing

80 18 M. Krantz, commissaire général, M. Georges Berger, directeur des sections étrangères.

M. le général d'Abzac, aide de camp du maréchal-président, M. le baron Sellière, M. le marquis du Lau, et M. le duc de la Trémoille.

Pendant le dîner, la musique de la garde republicaine s'est fait entendre. anoilsig

edisignaprès le diner, il y a eu réception dans les appartements du premier étage.

On y remarquait les ambassadeurs d'Autriche, de Turquie, d'Espagne, le nonce apostoannilique, les ministres du Portugal, du Brésil, de orvola Grèce, le ministre des cultes, M. v Bardoux, aniv de préfet de la Seine, les membres de la commission espagnole, des exposants etrangers, beaucoup de sénateurs et de députés et un grand

nombre de jolies femmes. A dix heures dix minutes, M. le président de la République et Mme la maréchale sont (55) ans toute guérison était impessyina a été

al ob en dis ont été reçus au bas de l'escalier par M. et Mme Teisserenc de Bort et M. Edmond Teisde cinquante ans de constrod ob Bort suos el sus elucupais el

M. le ministre de l'agricultore et du com-

merce donnait le bras à Mme la duchesse de-Magenta, qui portait une ravissante toilette blanchersibust à l'andiers d'inderendre

Le maréchal, en habit noir, portant le grand cordon de la Légion d'honneur, donnait le bras às Mme s Teisserenc de Bort, xus esim ellev

A leur entrée dans le grand salon rouge, le prince de Galles s'est avancé vers le maréchal, auquel il a serré la main. line noilengies

Le prince de Danemark a suivi son beaune maison située sur le mont Saint-9797]

Le maréchal, la maréchale, les princes, les ambassadeurs et ministres se sont alors retirés dans un second salon, où différentes présentations ont eu lieux d'bruojus ernisq en U

Vers onze heures, le prince de Galles et le prince de Danemark ont pris congé du maréchaltet de la maréchale et ont quitté le mi-

Le président de la République et la duchesse de Magenta se sont retirés peu de temps après.

Le ministre des affaires étrangères et Mme Waddington ont donné hier soir, un dîner en Thonneur du prince de Galles et du prince royald de Danemark sael eupenlogyn's

Diner et bal mercredi au ministère de l'agriculture et du commerce, en l'honneur de S. A. R. le duc d'Aoste et de la commission royale italienne. . enneitalient cont son

Dimanche, l'Exposition n'a pas désempli. On peut dire que, pendant font le jour, la foule y a succédé à la foule.d poniv-orisup onsil

C'est mieux qu'un succès, c'est presque un emportement..

Un journal autrichien, le Messager de Vienne consacre à l'Exposition universelle un article où l'on remarque le passage suivant qu'on ne lira point sans une patriotique émotion ;

Dès aujourd'hui, nous devons constater ce réveil d'un pays qui a joué naguère un si grand rôle dans le monde, et dont l'abstention volontaire se fait si cruellement sentir depuis quelques années dans les délibérations de la politique européenne.

Il est trop clair (et les événements le démontrent chaque jour plus fortement) que bien des indécisions cesseraient, que bien des audaces, au contraire, n'oseraient pas se produire, si la France se montrait disposée à reprendre dans le concert européen le rôle qui lui appartient.

Certes, nous sommes les premiers à comprendre sa réserve, et nous savons bien qu'un peuple si cruellement éprouvé est tenu plus qu'un autre à la prudence la plus patriotique.

Mais, en voyant la prospérité qui surabonde dans ce bienheureux pays de France, nous ne pouvons nous empêcher de croire que l'heure est proche où nous aurons à inscrire un nouveau chapitre dans les Gesta Dei per Francos.

L'Union publie l'acte suivant de rétractation que le Père Curci vient d'adresser au Souverain-Pontife perpon

« Très Saint-Père, joibui erisisbasm

De prêtre Charles-Marie Curci, sachant qu'on a pris occasion de scandale de quelques uns de ses derniers écrits et acies, ainsi que le lui ont fait observer de pieux et doctes personnages; désireux d'en pl écarter de son côté même l'ombre, vient se jeter aux pieds de Votre Sainteté pour déclarer qu'il adhère pleinement et sans aucune restriction, d'esprit et de cœur, à tous les enseignements et à toutes les prescriptions de l'Eglise catholique, et en particulier à tout ce que les Souverains-Pontifes, et tout récemment. Voire Sainteté dans l'Encyclique Incrastabili, etc., enseignent sur le pouvoir temporel du Saint-Siège. Il déplore tout chagrin que ses écrits et ses actes auraient pu causer à Votre Sainteté et à son prédécesseur, ayant toujours nourri les plus sincères sentiments de filial hommage et de très docile obéissance envers le vicaire de Jésus-Christ, auquel il soumet son jugement, comme au légitime et seul juge compétent de tout ce qui appartient à la vraie utilité et au vrai avantage de l'Eglise, et au bien des ames. Cette déclaration, il entend la faire en catholique sincère, tel qu'il a toujours été et est encore ; et tandis qu'il retire tout ce que votre Saintelé jugerait digne de censure, il se remet pleinement entre ses mains, tout prêt à suivre partout et toujours son infaillible magistère.

D CHARLES-MARIE CURCI, prêtre, m. p.

Un journal du soir, regardé comme bonapartiste, passerait très-nettement d'ici à peu de jour dans le parti républicain, sans changer de directeur. Ce serait, ajoutait-on, une conversion faite par M. de Girardin. ROHFER de Paris

On affirme que, dans le cas, regardé comme probable, de l'invalidation de M. le duc Decazes, M. Raoul Daval poserait sa candidature dans l'arrondissement de Puget-Théniers et n'y serait pas combattu par les républicains.

Le ministère de la justice prépare des projets de réforme qui, si l'on en croit les bruits qui courent, répondront absolument aux besoins du temps et aux réclamations de l'opinion publique. Qui n'a plaint le sort des prévenus mis au secret, fussent-ils des criminels avérés, et placés dans l'impossibilité de se défendre par l'isolement matériel, intellectuel et moral où la loi les confine ? La suppression du secret de l'instruction criminelle est à l'étude : la loi doit entourer le prévenu de garanties et non pas de terreurs.

L'emprereur Guillaume a envoyé à l'empereur Alexandre la décoration de l'Ordre pour le Mérite, avec le portrait du roi de Prusse Frédéric le Grand. C'est le grand-duc héritier du Mecklembourg qui a porté à Saint-Pétersbourg la décoration en question, ainsi qu'une lettre autographe de l'empereur d'Allemagne, dans laquelle il est dit que l'armée prussienne verra avec orgaeil cette décoration briller sur la poitrine de l'empereur de Russie. » Suivant procès-verbal de Duc, huissier à C

3 1 43 O Le 3 UO IN ORH Jureau des

TARTANTION OF THE PROPERTY OF THE PECOND, Et du

Pendant toute la durée de l'Exposition, il sera accordé, à toutes les personnes qui se pré-

senteront avec la equittance d'Abonnement an Journal du Lot, whe réduction de 25.0% su le tarif des Photographies de ma maison, depuis den formaticarte jusqu'au format 30/40 cent (88 mars présentaient un erutan 2/1 elet

La photographie Pierre Petit est la p importante de France, son installation nouvella où sont exposés tous les produits de cette mer. veilleuse invention, en fait un musée des pla intéressants à visiter. Daguerréotype, peinture agrandissements, émeaux, etc. Composent cells exposition, ou figurent les célébrités Français et Etrangères.

Si on veut son portrait ou des reproductions c'est ca Pierre Perir vqu'il sfaut as'adresse 27-29-31 place Gadet, Parisuntanoo neen

vovait encore les débris inférieurs d'une

e.M. legarde des sceaux ministre de la jusdice u vient de décider que des jeunes gen désireux de se présenter aux prochain concoun d'Attachés, cet quis ayant passémles deux exa. mens de Doctorat en ont pas encore subi preuve de la Thèse, pourront cependant éla admis à figurer provisoirement sur des registre servaient probablement de pmoitgiroznithe

asb Ces registres seront clos de 1er juin prochain aux termes de l'article 50de d'arrêté du 24 mars 1878 ziboora zelle eb eldarebieno

L'inscription de ces candidats sera consida. rée comme non avenue dans de cas où ils ne pourraient justifier dun grade ide docteur en droit le 1er août 1878, date fixée pour l'ou. den moulin à bras. Israconco upre de la (supinummod)ie. Cette agrase est emaille

DÉCOUVERTE D'UNE VILLA ROMAINE DANS ils ont encemental leur éclat. Les a

trois couleurs, en janne, en bleu et en ro

Une intéressante découverte archéologique vient d'être faite en Médoc, dans la commun de Cissac, sur le domaine de Lamothe. la Guienne raconte que le propriétaire de a domaine, M. L., d'Elbauve, voulait faire élargi un jardin potager, situé au-dessous de su vivier et à une faible distance d'un ruisseat qui, après avoir reçu les eaux du plateau de Cissac, va se jeter un peu plus loin dans la jalle du Breuil. Les ouvriers, en enlevant des pierres apparentes sur le sol, ont mis à jour, d'anciens murs, et les fouilles ayant été coninuées, on s'est bientôt trouvé en présence & substructions d'une grande partie d'une hab tation gallo-romaine. On a retrouve les partir inférieures de cinq pièces pappuyées lau not sur un très fort massif de maçonneried Deu pièces contiguës à l'ouest avaient une superficie de 4 met. 10 cent. carres; deux, également contiguës, une superficie de 3 met. 15, aldessous du massif en maçonnerie, et rallachant entre elles les quatre autres pièces, existait une salle d'une longueur de 9 mètres 20 sur une largeur de 4 met. 10. Les fondations de l'édifice reposaient sur le sable et alleignaient sur certains points une profondeur de deux mètres. Elles étaient faites en grosse pierres brutes du pays, soigneusement élalis

eb elibafeuilletonibuojournal du Lor. Xu

avec

au (0695 - No .8781 26m . eM. le docteur-

estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois i jour JES NO. 2 JELIO 46, 218;

constitution of the control of the c

M : 223 . CA Par Adolphe Favre. 000 19 918 saldwin, de l'épuisement le plus complet, pa-

alysie de la vessie et des membres par suite l'excès de jeitrag eréimerq

lle économise encore 50 fois son prix en mélecines. En boîte X1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 il., 4 fr., 1 kil., 7 fr., 12 kil., 70 fr. - Les Biscuils de Mandreniam andèvent toute irriation en toute odenr fiévreuse en se levant

ou après certains plats.. regenème Litents : oiznous, ail, etciplosbenovezenebetostages même

Ouatre sois plus nour rissante que la viande,

près le tabac. En boilezayov suove 70 fr. point de menades. Ne le tuez pas conne digestion et sommeil rafratentusni sur

lus épervés. En boîtes desigolosses, 2 in Sur ce que vous avez de plus cher, e 576 tasses, 70 fr. iom-el-rellemorq 2 c. la

-iod sel el promets, iovad - essas ova el se promets el rons si le ciel le permet.

rons si le ciel le permet.

Vous quitter en cet état l

Oh! je ne cours aucun danger. Adieu, mon ami, adieu !

Reproduction interdite,

Blondel prit congé et s'éloigna avec douleur.

Il se promettait de surveiller ce Toussaint Gardener qui avait tant d'empire sur Louise et de savoire ce qu'il devait en telle qu'elle a été insérée au procèreage

Lorsqu'il fut parti, Mariette Taupier prit une des mains de la jeune femme et lui

- Vous les avez trompés, n'est-ce pas? mais moi, je vois clair et je devine. Ce démon vous a fait peur et c'est lui qui a

- C'est lui. - Vous le saviez, et vous l'avez laissé fuir ? Ah ! vous m'avez trahie hits am

- J'ai fait comme toi, dit Louise avec force, je n'ai pensé qu'à mon enfant et je Votre fill 2s notice maison av light of the l'ai sauvé l

on un are, quaire

dit Mariette.

- Il est entre ses mains.

- Oh ! maintenant je vous comprends, madame, et je vous damande pardon. - Je ne Vaccuse pas, dit Louise; nous

sommes mères toutes deux, toutes deux nous avons été égoïstes.

- Allons chacune de notre côté, reprit Mariette; nous verrons qui de la pauvre femme ou de la grande dame retrouvera la première son enfanta de distinctique

- Je ne compte que sur sa parole, dit - Et moi je n'espère plus qu'en Dieu ?

Guillaume était déjà sur la place. La pauvre veuve s'empressa de le rejoindre. et elle renvra chez elle où la fièvre s'en

La malheureuse mère était abandonnée, tous ces derniers demed usid var sont rs, et aux requêtes nonr-

nr Bernard Seguy, IXerc taire judiciaire des sus-

LE PAVILLON DE LA RUE D'ENFER.

Sur la rive gauche de la Seine, au-dessus du palais des Thermes, et en montant la rue Saint-Jacques, s'élevait, à l'époque où nous rapportons le lecteur, un petit pavillon perdu au milieu d'un parc.

Ce parc était lui-même entouré de murs si hauts que l'on voyait à peine de la rue le faite des arbres

Il servait autrefois de magnifique promenade à un hôtel vieux et gothique, presque en ruines déjà et qui donnait non loin de la rue d'Enfer.

On entrait par la rue Saint-Jacques. Le pavillon au contraire était situé sur les terrains que traverse actuellement le boulevard d'Arcueils aobuod et i

C'était l'endroit le plus retiré de Paris. Le comte de Rheinberg avait choisi cette résidence pour y tramer à son aise et dans l'ombre la conspiration qu'il avait dans la tête. | ph enove uoleT M & C

Là, en effet, il pouvait, surtout à une

époque où la police n'était pas active et q ingénieuse comme elle l'est devenu depuis, il pouvait, disons-nous, assembler ses complices dans ce parc où il était impossible aux yeux les plus importuns de pénétrer le moins du monde. neid ele ino

Il n'y avait à l'entrée de l'hôtel qu'un vieux gardien, qui répondait invariablement aux curieux les plus hardis : - L'hôtel n'est pas habité.

Et quelque nom qu'on lui jetât, il repoussait la porte en disant sur un ton de bouledogue : arode ne; tous les

- Connais pas treb — Connais pas treb Ce gardien eu été digne d'être concierge deux siècles plus tard.

Plusieurs intrépides amateurs avaient offert d'acheter ce domaine ou de le prendre en location; mais tous recevaient pour réponse qu'il n'était ni à vendre ni à Templies, ces inravol

Ainsi, le comte ne craignait pas de visites. Il sortait généralement ou entrait par une petite porte éloignée au bout du mur et qui avait accès sur les champs de Montrouge, ce qui ne permettait pas aux soupcons d'avoir lieu.

C'est dans cette retraite inaccessible qu'il avait fait conduire Madeleine. Mais, en homme qui connaît les revers de la fortune, il avait confié l'enfant de Louise à une femme du village de Palaiseau pour en prendre soin lustuag | stuel ab

De cette façon, si Madeleine était dé-

converte, il lui restait l'enfant ; si l'amol s'envolait, il aurait toujours la vengeand Le pavillon était une construction carre élevée d'un étage seulement.

Le rez-de-chaussée était occupé par ul homme, Hollandais de naissance, ne par lant pas le français, et par une femme chambre à Madeleine et servant d'espiol au comte. L'homme, serf et brute, avait ordre

ne laisser pénétrer personne dans le pail lon et de tuer au besoin ceux qui sursiel osé vicler sa consigne sina a Le premier étage, composé de deux pe

ces, comme le rez-de-chaussée, était prison de la pauvre Madeleine. Une antichambre, où l'on servail

repas, et la chambre à coucher formale tout son appartement. Les fenêtres étale garnies de solides barreaux de fer et les cro sées étaient à verre dormant. Toute pensée d'évasion eut été dér

soire de la part d'une jeune fille, On l'avait emmenée dans une voil

fermée, elle ignorait compléteme. elle se trouvait.

va au milieu des larmes; mais comme ne peut pas toujours pleurer, elle séchas pleurs et s'apprêta à résister au com pensant bien qu'elle allait le voir paraint

(.sroineak)n est si bien établie à

et dont les intervalles étaient remplis avec du moellon. Au-dessus des assises on découvrait le mur construit en pierres de petit appareil, entremelées de briques et fortement cimentées. Ces murs présentaient une épaisseur de 2 met. 10. On a retiré des fouilles une quantité considérable de briques à rebord, caractéristiques avec le petit appareil, des constructions galloromaines. Quelques unes de ces briques ont la dimension des carreaux de Gironde, et servaient évidemment au dallage des pièces. Une portion importante de l'habitation reste encore à explorer.

Dans la plus grande des cinq pièces découvertes, on a trouvé à l'un des angles un fourneau construit en briques, au-dessus duquel on voyait encore les débris inférieurs d'une marmite en terre cuite : Dans cette même pièce étaient placés, le long du mur sud, une soixantaine senviron de pesons en terre cuite, et le long du mur ouest plusieurs pierres taillées en forme de pesons et percées également d'un trou a leur extrémité aiguë. Ces pesons et ces pierres devaient donc avoir la même destination, et servaient probablement de poids pour maintenir perpendiculaires les filets tendus dans les cours d'eau. On a trouvé une quantité trèsconsidérable de silea arrondis de la grosseur d'un œuf, qui étaient peut-être lancés avec la fonde. Près d'une des extrémités du massif en maconnerie on a rencontré une pierre molaire don grain très-serré, qui a dû faire partie d'un moulin à bras. Une belle agrafe en bronze a été recueillie. Cette agrafe est émaillée de trois couleurs, en jaune, en bleu et en rouge. Les émaux bleus sont parfaitement conservés; ils ont encorentout leur éclat. Les autres émaux sont plus ou moins détériorés, quoique tres-apparents. Les fouilles ont donné aussi plusieurs molettes en porphyre un petit mortier en sylex, des debris d'urnes, d'amphores, etc., mais ce qu'elles ont fourni de plus curieux, en matière de céramique, c'est le couvercle d'un vase en poterie de Samos, sur le milieu duquel sont tracés dans un cartouche de caractères grecs très-lisibles, qui étaient sans donte une marque de fabrique. Voici au reste quels sont pierres apparentes sur le son daranses d'anciens mult, ATes fouilles ayant été m

nues, on s'es (salua) es en présent

On n'a du reste déconvert aucune monnaie qui permette de constater d'une façon précise à quelle époque la maison gallo-romaine était sur un très fort massif de maço sitidad

Blage , xueb ; Theatre de Cahors, eigh

pièces contiguës à l'ouest avaient une sup

Autant de représentations, autant de succès pour la troupe dramatique de M. Morvand.

Dimanche, les Quatre Sergents de la Rochelle ont été joués devant une salle comble. M. Morvand a été très-remarquable dans le rôle de Bories, et Mile Ginet a été une fiancée très-sympathique. M. G. Talier dans le double rôle de capitaine et d'avocat a mérité de nombreux applaudissements. C'est un des meilleurs pensionnaires de M. Morvand; son jeu est naturel et intelligent, sa diction est bonne, il anime son débit d'une chaleor communicative; avec cela une mémoire des plus heureuses. Nos compliments très-sincères à cet artiste.

bes rôles des deux aumôniers ont été bien tenus par MM. Derieux et d'Escosse, up letod'I

Espérons que ce soir, à la représentation du chef-d'œuvre de Ponsard, le Lion Amoureux, le public des premières sera plus empressé et plus nombreux querdimanche dernier au qua

La soirée promet d'être bonne; tous les artistes trouvent leur place dans l'interprétation de cette comédie, et, nous sommes heureux de le dire, tous se signalent par quelque qualité sérieuse et constituent un très-bel ensemble.

récevaient pour tout sou appartement. Les lenéues di à vendre ni à garniés désolides barreaux desor et les Spectacle du Jeudi, 9 mai 1878.

Le Lion Amoureux, comédie en 5 actes par François Ponsard. it ou entrait par

Le Bonnomme Jadis, comédie en 1 acte de Henri Murger. Havnon ea elle

Découvertes des Sources.

MM. Rougier, géologues et ingénieurs hydroscopes, domicilies à Perigueux, dont la réputation est si bien établie à cause de leurs

nombreuses découvertes de sources, vont prochainement arriver dans notre département; on peut des à présent leur écrire à Figeac, coeur, à tous les en stantes passen

Conditions pour l'année 1878 : La visite des terrains coûte 10 francs pour chaque métairie que l'on fait visiter, moyennant cette dépense chacun peut savoir si sa propriété possède de l'eau sonterraine, à quelle profondeur et si elle peut ou non jailliran noz s'in stat

Pour les villes, bourgs, villages ou hameaux: le prix des études est de 50 francs et il est augmenté à raison de 5 francs par chaque centaine d'habitants excédant 300. Ne pas confondre le prix des études préliminaires qui se paie toujours comptant avec celui des indications qui ne se paie qu'à terme. auo not

Indications: Le prix des indications étant naturellement subordonné aux avantages que la source peut procurer, il ne peut être fixée qu'après l'examen des terrains; on souscrit à ce sujet un engagement payable à temps et à partiste, passerait tres-nellares condition

Pour la chronique locale : A. Laytou.

directeur. Ce serait ajoutait-on, une con

sion faite par M. de Girardin. Bourse de Paris

On affirme que, dans le cas, regardé co probable is a light form of the le duc D sbiba Rente 13 poso / laval . Los 78.80 ses dans 08.200 discounte da 2/12/1-Theniers e sera 63, 201 om batto. car 182 q 65 of Heains.

e de la justice prepare des e qui, si lon en croit les l	CLOTURE du 6 mai	CLOTU précéd	RE (II
Banque de Francebnoqè	3.06003	3.060	D
qo Credit foncier sloet xus 19	me 688 75	108671	25
Orleans Actions Joing 6.0.	100.120pi	1.120	0
orléans-Obligations. 1092201	1970 345 DE	im 344	50
lèlSuez.eb. dilidizacquiil. a	dsb 736,25	19 726	25
Italien 5 19 on temersar	dema 71 65	160 71	30
. so sourcetti fioriosatti e	004		

Etude de Me Auguste SOURBIEU, avoué-licencié, successeur de M. Pouzergues.

VENTE

PAR SUITE DE SURENCHÈRE DU SIXIÈME

9 8A l'audience publique des criées du ad sub-batribunal civil de Cahors

D'une maison avec vigne située sur le Mont Saint Cirq, commune de Cahors, saisie au préjudice du sieur Antoine Lasserre.

L'adjudication aura lieu le samedi vingt-eing mai mil huit cent soixante dix-huit, a midi. la poitrine de l'em

Suivant procès-verbal de Duc, huissier à Cahors en date du trente janvier mil huit cent soixantedix-huit, enregistre, denonce et transcrit, avec l'original de sa dénonciation au bureau des hypo-thèques de Cahors, le cinq février, suivant volume 73, numéros 16 et 17.

Il a été procédé, à la requête : 4° du sieur Pierre Pécoul, ébéniste, demeurant et domicilié à Bor-deaux ; 2° de la dame Marie Pécoul, et du sieur Pierre Dussan, sculpteur, son mari; 3º du sieur François Fourniè-Lafage, négociant, agissant en qualité de tuteur d'Emile Fourniè-Lafage, son fils mineur, 4º du sieur Antoine Fournié-Lafage, exlimonadier; 5° de la dame Marie Lafage, veuve Colonge, ex-limonadière; 6º du sieur Jean Lafage, negociant; 7º du sieur Guillaume Delmas, pecheur; 8º de la dame Pétronille Delmas, veuve Mercadier, marchande de chapellerie; 9° du sieur Joseph Delmas, pêcheur; 10° de la dame Pétro-nille Pécoul, veuve Mirassou; 11° du sieur Guillaume Pécoul, menuisier, tous ces derniers demeu-rant et domiciliés à Cahors, et aux requêtes poursuites et diligences du sieur Bernard Séguy, clerc d'avoué à Cahors, mandataire judiciaire des susnommés, aux termes d'un jugement du tribunal civil de Cahors, en date du dix-huit juillet mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré, lesquels ont constitué pour leur avoué près le tribunal civil de Cahors, Me Auguste Sourbieu, licencie en droit, y demeurant

Sur la tête et au préjudice du sieur Antoine Lasserre, ancien curé de Noire Dame à Cahors (y) domicilié, mais demeurant en ce moment dans la

commune d'Espère. A la saisie réelle et immobilière de divers immeubles situés dans la commune de Cahors.

Les formalités prescrites par la loi ayant été remplies, ces immeubles ont été mis aux enchères en deux lots et le deuxième lot a été adjugé moyen-nant la somme de cent francs, à Me Talou avoué du sieur Molinier, suivant jugement d'adjudication en

date du quatre mai courant.

Mais une surenchère du sixième a été formée par le sieur Silvain Lacoste, propriétaire, demeurant et domicilié au village de Borredon, commune de Thédirac, arrondissement de Gourdon, ayant Me Auguste Sourbieu pour avoué, suivant acte fait au greffe du tribunal civil de Cahors, le quatre mai mil huit cent soixante-dix-huit, enregistré, expédié et dénoncé par acte d'avoué à avoue, 10 à Me Sourbieu avoué du sieur Séguy ès qualité, avant poursuivi, l'expropriation; 2° à Me Talou, avoué du

en effet, il pouvait, surtout à une l

sieur Molinier adjudicatairel

En conséquence de cette surenchère, il sera pro-cédé le samedi vingt-cinq mai mil leuit cent soixan-te-dix-huit à midi précis, à l'audience des criées du tribunal de première instance de Cahors, au palais de justice de cette ville, à la requête du sieur Lacoste ci-avant dénommé et domicilie, à la nouvelle mise aux enchères et adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur du deuxième lot de la vente des biens saisis sur la tête et au préjudice du sieur Antoine Lasserre, duquel deuxième lot, la désignation suit :

Designation in a

Une maison située sur le mont Saint-Cirq, commune de Cahors, formant le numéro 101 du plan cadastral section G, elle a été construite par M. Lasserre, elle se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, elle est converte en tuiles canal le toit est à quatre tombants d'eau.

Une pature aujourd'hui convertie en vigne située au lieu de mont Saînt-Cirq, d'une contenance d'environ quatre ares soixante-dix centiares, for-mant le numéro 401. C'est sur cet article qu'a été construite ladite maison; la vigne est entourée d'un

MISE A PRIX: Les enchères s'ouvriront sur la nouvelle mise à prix portée par le surenchérisseur à la somme de cent trente quatre francs, cib. 134 fr. 200 code de procédure civile, il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèque légale sur l'immeuble ci-dessus désigné devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement qui aura prononcé l'adjudication dudit immeuble.

Fait et rédigé le présent placard par moi avoué surenchérisseur soussigné.

Cahors, le neuf mai, mil huit cent soixante-

nezed eag a'n noiAugusta SOURBIEU, avoué. Enregistré à Cahors, le up en la mai mil huit cent soixante dix-huit, Fo Ce Recu un franc quatre-vingt-huit centimes decimes compris. upearq fee's escee, c'est presqu

Etude de Me Jean FIEUZAL, avoué à Cahors. ob repussed el Boolevarde de de les suger de

TOPVENTES et ADJUDICATION

SUR SURENCHÈRE

A SUITE DE SAISIE IMMOBILIÈRE 289

Fixée au samedi vingt-cinq mai coueggeggerant, à midi précis dilah

Suivant procès-verhal de Duc, huissier à Cahors, en date du trente janvier mil huit ceut soixantedix-huit, enregistré, dénoncé et transcrit, avec l'ori-ginal de sa dénonciation au bureau des hypothèques de Cahors, le cinq fevrier suivant, volume 73, hu-es méros 16 et 17.

Il a été procédé à la requête : 1º du sieur Pierre Pécoul, ébéniste demeurant et domicilié à Bor-l' deaux; 2º de la dame Marie Pécoul, et du sieur o Pierre Dussan, sculpteur, son mari, 3º du sieur François Fournié-Lafage, négociant, agissant en qualité de tuteur d'Emile Fournie-Lafage, son fils mineur; 42 du sieur Antoine Fournie-Lafage, son lis a mineur; 42 du sieur Antoine Fournie-Lafage, ex-limonadier; 59 ide la dame Mariechafage, veuve Colonge, ex-limonadière; 69 du sieur Jean Lafage negociant; 79 du sieur Guillaume Belmas, pêcheur for 80 de la dame Petronille Delmas, veuve Mercadier, marchande de chapellerie; 90 du sieur Joseph Delmas, pecheur ; 10° de la dame Pérronille Pécoul ao veuve Mirassou; 11° du sieur Guillaume Découl ao menuisier, tous ces derniers demeurant et demiciliés à Cahors, et aux requêtes, poursuites et diligences du sieur Bernard Séguy, clerc d'avoué à Cahors, mandataire judiciaire des sus-nommés, aux termes d'un jugement du tribunal civil de Cahors, en date du dix huit juillet mil huit cent soixante dix sept, enregistré, lesquels ont constitué pour leur avoué n près le tribunal civil de Cahors, Me Auguste Sourbieu, licencié en droit, y demeurant.

Sur la tête et au préjudice du sieur Antoine Lasserre, ancien curé de Notre-Dame à Cahors, y domicilie, mais demeurant en ce moment dans la

Anda saisie réelle et immobilière de divers immeubles situés dans la commune de Cahors, dont la désignation suit telle qu'elle a été insérée au procèsean Lorsqu'il fut parti, Mariette Taupier preisias et la ledver

in Désignation : al eb anism seb e

1º Un jardin sis au lieu dit les Carmes, commune de Cahors, d'une contenance d'environ quatre ares cinquante-et-un centieres, formentade numerosis 2,223 P, du plan cadastral, section Novice se avoy nom 2º Un autre jardin sis au même lieu des Carmes,

commune de Cahors, d'une contenance d'environ un

are, formant le numéro 2,223 P, du plan cadastral section N. Les deux articles ci dessus ne forment vous m'avez trabgelbits amêm te luez nu'up 3º Une maison sise au même lieundes Carmes, commune de Cahors, tenant d'un côté avec M. Carobonel, d'autre avec Cubaynes, et avec propriété de M. Lasserre; le sol de ladite maison a une conte-nance d'environ un are, quatre centiares; lesdits sols et maison forment les numéros 2,224 P, 2,224 P, 2,224 P, 2,224 P, du plan cadastral, section N. Les quatre numéros ci-dessus ne formentequ'un b seul et même article. La maison se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage; elle est couverte en tuiles canal, le toit est à deux tombants d'eau; du côté du jardin il y a une terrasse avec un petit escalier en pierre; à côté de la maison se trouve une petite serre couverte en tuiles crochets; la porte d'entrée de ladite maison se trouve du côté o

de l'allée qui est la propriété des sieurs Cubaynes, que l'allée qui est la propriété des sieurs Cubaynes, que carbonel et Lasserre.

Les immeubles ci-dessus désignes et confrontés, formant le premier lot, ont été vendus par autorité de justice, le samedi quatre mai mil huit cent

seixante-dix-huit, aux charges, clauses et conditions insérées en un cahier des charges déposé par Me Sourbieu, avoué constitué, au greffe du tribunal civil de Cahors, où l'on peut encore en prendre connaissance sans déplacement, et ce premier lot a été adjugé à M. Carbonel, propriétaire à Cahors, moyennant le prix de six mille trancs en sus des charges, mais une surenchère du sixième a été formée par M. Barthélemy Joseph, propriétaire et clerc d'avoué à Cahors, suivant acte du greffe en date du six mai courant, enregistré et dénoncé par acte d'avoué enregistré 1° à M. Talou avoué de M. Carbonel adjudicataire; 29 Me Sourbieu, avoué de M. Séguy clerc d'avoué et mandataire judiciaire des héritiers de dame Marie Delmas, veuve Verdier, ayant poursuivi la vente desdits immeubles.

En conséquence, il sera à la requête dudit sieur Barthélemy, procédé à la nouvelle adjudication des jardins, maison et dépendances, le samedi vingt-cinq mai courant à midi précis, à l'audience publique des criées du tribunal de première un stance de Cahors, au palais de justice de cette ville, aux char-ges, clauses et conditions insérées au cahier des charges, sur le mise à prix de sept mille francs en

sus des charges beioseen b. 11ste. oldst. a.7,000 fr. Conformément à l'article 696 du code de procédure civile, il est déclare que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèque légale sur les immeubles ci-dessus désignés devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement qui aura prononcé l'adjudication desdits immeubles et al 60 201162

e fait et rédigé de présent placard par moi avoué pour suivant sous signe de claron et bas redi caron de carons, le huit mai mil huit cent souvante-

. eudvalgazuara dealimbourg, le lord-maire Enregistré à Cahors, degilid nie mildud mai mil huit cent soixante dix-huit, Fo case reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compristans sondolos seb seugeleb

A. S. Aramona ob Signe : Gispert, receveur.

comte de monke, ministre plénipotentiaire SANTE AnoTOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais apar la délicieuse fa-

S. E. le prince de Honendite. Sanbassaciano de Sante dite. Sanbassaciano de La Companya de La Co

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succes ha raquestissive bootoot, président du

gastla selievalesciene odu Barkyl escole plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumous, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraichissant ; combattant depuis trente ans avec un nyaritable succès les mauvoises digestions (lyspepsies, gastrites, gasroides, glaires, flavosités, ballonnement, pal, pitations, diarrhée, idyssenterie, gonflen e it, étourdissement, a acidité of pituite of migraine, nausées et vomissements après repas ou en crossesse: aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthsie, (consomption), dartres, eruptions, nervosité; épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, léchauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faible se, rétention, les maladies des enfants et des femmes de Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaul); de vingt années de dyspepsie. —

Dirfres M. Cr. Voos, de Liege, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) aus toute guérison était impossible, a été totalement guérides dagres pand usage de la Revalécière. - Nº 495 874 Mme Marie Jolie, de cinquante ans de constination, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatus, spasmes, et nausées. — Nº 46, 270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 aonées. - Nº 46, 260 : M. le docteurmédecin Martin, d'une gastraigie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. - M° 46, 218; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniatre. Nº 18, 744; le docteur-médécin Shorland, d'une hydropisie et constipationiques Na 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse. Ordinara

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte 31/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. - Les Biscuits de Revalescière entèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etciplou boisson alcooliques même après le tabac. En boites de 4,07 et 70 fr. -Las Revalescière chocolatee, nicend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 de 24 tasses, 4 1r.; de 48 fasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr., on environ 12 c. la tasse. - Envoi contre bon de poste, les boites de 36 et 70 fr. franco .- Dépôt à

Cahors. Vinet, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épi-ciers.— Du Barry et Co, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Lorsque vous passez, à Paris, au coin du bouevard Poissonnière, près la rue Montmartre, vos egards sont involontairement attirés par une gigan-

tesque aquarelle, signée Monréal, qui orne la vi-trine du Nouveau-Journal.

Entre cette aquarelle et l'eau-forte du nouveau livre d'Alexis Bouvier, l'un de nos romanciers les plus sympathiques, il y a une grande parenté, comme entre le nouveau roman et le feuilleton du journal, qui en a fait monter la vente à Paris de 25,000 exemplaires dès le troisième jour.

Le Mouchard, tel est le titre du feuilleton, de l'aquarelle et de l'eau-forte d'après un tableau d'Amand Gautier, très-remarqué au dernier Salon, et le Mouchard n'est autre que le trop célèbre M. Coquelet, le policier lyonnais, auteur principal du nouveau roman d'Alexis Bouvier, dont il faudrait recommander tous les personnages à nos lecteurs pour ne commettre aucune injustice.

Ce sera un nouveau succès à ajouter à l'œuvre d'Alexis Bouvier, qui en compte déjà à son actif un si grand nombre, et l'éditeur André Sagnier, qui ne nous paraît aborder le genre littéraire dans ses publications que lorsqu'il y a gain et profit à recueil-lir, nous paraît avoir eu encore une fois la main heureuse en publiant aujourd'hui Monsteur Coque-LET LE MOUCHARD, dont la vogue est, du reste, déjà assurée par les nombreuses démandes que l'éditeur a reçues de ses correspondants dès la première nouvelle de la mise en vente.

weeteritoriale

de Galiffet a passé en revue,

H

PA

Fleurus,

ruede

33,

0

S

1

2

ш

0

ST.

Œ

ш

R.

33

de Fleurus

"rue

RIS

PA

AISON

PARAITRE

DE

L'arm le le

rmée active le constat

dre le sol de

lle souhaite

Z

BB

UCCES

S

日

PARAITRE

A

क्रिकेंगव CO

géographie de la France, est des lants, commissionnaires, officiers

composant chaque acpartement

5

sur cette publication, faite avec la plus scrumuleuse, exactitudes et a - Cet ouvrage, d'une utilité incontestable pour toute personne dési-

trop appeler l'attention apporté tous nos soins.

nice historiq miles. — C physique.

CONTIENT

reuse de connaître la géographi aux industriels, négociants, com QUE DEPARTEMENT C végétal. Population (Physique, Car Languye, Industrie et Commerce.

Ouel est le meilleur Journal financier le plus complet et le mieux renseigné ?... C'est le MONITEUR DES VALEURS A LOTS. Abonnement: 1 fr. par an, 46, rue Laffitte,

PRETS D'ARGENT 5%. à la Propriété, à l'Industrie, au Commerce,

sur simple signature. LA FORTUNE - ASSURANCES Ecrire franco, place Saint-Pantaleon,, nº

6 bis, Toulouse.

in chel-lieu du canton au canton au canton best Ce ant la nomenclature, par del es celebres, leur profession; ce, le lieu et la date de Bur

aracteres, Maners, Fêtes, Jeur,

— Curiosités naturelles.

AGE SE TERMINE PAR

a France par arandissements
ndissements. — Ees cantons

on. — La distance du chef-lieu

u département. — La distance du chef-lieu

u département. — La distance du chef-lieu

1. Tabuegu des départements de la Fra etrantons. Indiquant: Les arrondissers communes. La population. Les communes. La Paris. La d'arrondissement au cheflieu du d'arrondissement au cheflieu du d'arrondissement au cheflieu du d

See as direct the see as the see

d'émbrasser l'ensemble de nos por l'histoire, les ressources et l'avenir pars des connaissances d'une utilité jusqu'ici négligées:

ye aux colonies françaises a reçu onnels Co travail sans précédent, is officiels les plus complets et les ninistères, permettra aux lecteurs

ET COLONIES FRANCAISES

L'ouvrage complet forme Deux FRANCS tous les QUATRE MOIS

ons, d'en

francs, FRANGS

25

artistique.

VINGT

Le meilleur dépuratif connu pour les enfants, est le Sirop de Raifort iodé de Grimault et Ce. Il guérit les éruptions de la peau, les gourmes, fait fondre les glandes engorgées, excite l'appetit, et combat la pâleur et la mollesse des chairs. C'est le Sirop antiscorbustique, si populaire, rendu beaucoup plus actif par une addition inoffenrain de foire

QUATRE

sive d'iode, intimement combiné avec le suc de cresson.

Librairie FIRMIN DIDOT, 56, rue Jacob, Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE Journal de la Famille

Sous la direction de Mme Emmeline Raymond

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantage de la Mode illustrée offre à ses abonnés, en leur prodiguant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils, tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT, et Ce, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbresposte en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre re-

Prix pour les départements : 1º édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. 4° — avec une gravure coloriée chaque

3 mois, 7 fr.; 6 mois, 43 fr. 50; 42 mois, 25 fr. S'adresser également dans les librairies des départements.

TRESOR DE LA POITRINE Pâte Pectorale balsamique de Dégenétais, très efficace contre les tour catarrhes, enrouements, oppressions. De pôts dans les pharmacies.

Le PURGATEF le plus agréable et le plus efficace est le Chocolat de Des. briere, pharmacien chimiste. Dépôts dans les pharmacies. (Se défier des contrefaçons)

MAL DE DENTS. - L'Eau du D Oméra calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard vouloir bien nous couvrir au plus tôt por un mandat sur la poste.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

Paris

IMMENSES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

27, 29, 31, 33 & 35, Rue du Bac et 25, Rue de l'Université.

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRES

La Maison du Petit St-Thomas est la plus ancienne des grandes maisons de Nouveautés de Paris. Si depuis sa création, elle n'a cessé d'être en possession de la confiance du public, c'est qu'elle s'est toujours attachée à donner la plus complète satisfaction aux intérêts de sa clientèle en ne lui présentant que des Marchandises de première qualité et au plus bas prix possible. Les nouveaux propriétaires tiennent à honneur de maintenir intacte la vieille devise de leur Maison « Loyauté fait ma force », que leurs prédécesseurs ont toujours eu souci de justifier scrupuleusement.

Ils ne sauraient donc trop engager les Dames qui viendront à Paris pour l'Exposition Universelle, à visiter le Petit Saint-Thomas; elles y trouveront, à côté des Nouveautés du goût le plus exquis, de véritables surprises à tous les comptoirs et, notamment, aux ROBES, MANTEAUX et CONFECTIONS qui ont obtenu la plus haute récompense (Grande Médaille d'Or unique) au Concours international de Londres (Crystal Palace, Mai 1877).

La Maison du Petit Saint-Thomas expose cette année au Palais du Champ de Mars (Groupe IV, classe 38) ses plus récentes Créations.

ENVOI FRANCO D'ÉCHANTILLONS, CATALOGUES, DESSINS, etc., dans tous les pays du monde.

DE PORT au-dessus de 25 francs DEMANDER NOTRE NOUVEL ALBUM ILLUSTRE.

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g. Asi PRAYSSACan (LOT) organ smon

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse)

Monlins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc. 100 and 110 Manège seul, prix 400 fr.. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. - Charroe vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. - Pressoirs à vendange, système universel Mabille de 170 à 1,000 fr - Fouloirs à vendange de 60 à 170 fr. - Presse à huile Laffarque de 700 à 800 fr. Turbines a chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la depense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) - Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où ou désirerait s'en servir. - Se mésier

des contrefaçons.

Graine .. Moutarde Blanche .. Santé

UN DEMISIÈCLE de succès atteste les merveilleuses verun demisiecte de succes atteste les mervelleuses yer-tus de la Graine de Moutarde Blanche de Didier et justifie la popularité de cet incomparable médicament. Aucun traitement n'est plus simple, plus sûr et moins dispendieux lorsque l'on veut purifier le sang, dissoudre les humeurs et rétablir l'équilibre dans les fonctions Aussi, les Professeurs Trousseau et Pidoux dans leur savant traite de Therapeutique, recommandent-ils cette précieuse graine, surtout dans les maladies de l'Estomac, Dyspensies, Castrites, Castralgies, dans celles de l'Intestin et du foie, contre les Dartres, les Hémorthoides, les Constipations opiniâtres, les Rhumatismes, les Affections utérines et en particulier celles qui accompagnent l'époque critique. — Dépôt A Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.



A . CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix moderes erbasis b is iras i

Tenus par GALLO

boer 87, Bonlevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord us se Une ligne de tramway va directement du boulevard de Stresbourg à l'Exposition Universette,

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

TRIBUTATE Bosnie.

Galerie de Fontenille boulevard Nord, a CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs! Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or

LE MONITEUR

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT (Société anonyme) au capital de
UN MILLION CIND CENT MILLE FRANCS
lége social, 46, rue Laffitte, Paris.

FRANC Publie immédiatement et ewactement
par la liste officielle des valeurs. Le mieux rensei-52 gné et le plus com plet de tous les jour On s'abonne à Paris, 46, rue Laffitte.

TOPIQUE DULAC Guérison radicale des cors aux pieds

Vota. - Le prix de l'abonnement peut ett

rearres dans le Parlement, soit le

Seul dépôt général, pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

SUPHENOLINESDULACIO Ls plus puissant spécifique des maux de dents carriées

Prix 1 fr. 25 1918 - 9b

Depôt, pharcie LACOMBE, à Cahors LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharcie LACOMBE à Cahors